

LM 1202

294

VIE

DE

GERMAINE COUSIN

DE PIBRAC

BIENHEUREUSE EN LA CHARITÉ

DONNÉE MÉDIANIMIQUEMENT PAR ELLE-MÊME A M^{lle} M. S.

DANS UN GROUPE DE FAMILLE

Ce titre a été imposé par la Sainte au Médium.

SE VEND 1 FRANC

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE TOULOUSE

1865

Réserve de tous droits.



AVERTISSEMENT

La bienheureuse Germaine Cousin , notre bonne protectrice , a bien voulu communiquer à un médium de notre groupe tous les détails d'une vie bien peu connue jusqu'à ce jour. La jeune personne qui lui a servi d'interprète est digne de toute confiance. Les facultés dont elle est douée, les manifestations dont elle est l'organe ne peuvent laisser aucun doute sur la pureté de leur source. Aussi sommes-nous heureux de pouvoir affirmer que sainte Germaine elle-même nous a spontanée-

ment engagés à faire imprimer cette notice. Nous espérons que la vie d'une sainte en si grande vénération dans la contrée offrira le plus vif intérêt.

Nous avons cru être agréables au lecteur en plaçant sous ses yeux, en écriture médianimique, l'exhortation qui est en tête de l'ouvrage, exhortation signée de ce nom vénéré.

Au moment de livrer notre manuscrit à la presse, il s'est élevé une discussion dans le groupe au sujet de quelques lacunes, quelques obscurités. Les uns offraient d'y remédier par voie d'interprétation ou d'induction; les autres, poussant le scrupule jusqu'à respecter la lettre même du texte, s'y opposaient formellement. Pour arriver à une conciliation, l'esprit de la sainte a été évoqué; la question étant posée, il a cédé aux instances du groupe et s'est chargé lui-même de modifier, éclaircir, compléter certains passages qu'involontairement le médium, disait-il, avait altérés en recopiant.

Nous livrons donc au public l'œuvre de sainte Germaine, rien de plus rien de moins. Notre respect pour la mémoire de la pieuse bergère, notre foi en la doctrine que nous professons, nous imposaient cette manière d'agir, seul hommage digne de l'une et de l'autre.

EXHORTATION

Séance du 18 juin 1864

Que chacun de vous soit assidu à ses devoirs ,
que vos pensées se rapportent souvent à Dieu ,
sans lequel nous n'obtiendrions jamais de grâces.
Soulagez par vos prières vos frères souffrants , et
pensez quelquefois à moi.

GERMAINE COUSIN.

AVANT-PROPOS

Séance du 18 juin 1864

C'est afin de vous aider à pratiquer la charité envers vos frères et à supporter avec patience les épreuves que Dieu vous envoie, que je vais entrer dans les détails d'une vie de souffrance et de résignation. J'espère bien, amis, que ce ne sera pas en vain que vous les recevrez, et qu'ils pourront vous être de quelque utilité. Ce n'est qu'avec ces intentions que j'ai consenti à me glorifier des petites épreuves que j'ai eues à surmonter.

CHAPITRE PREMIER

Séance du 18 juin 1864

Je naquis à Pibrac , en 1578 , de Laurent Cousin et de Marie Laroche. J'avais à peine deux ans lorsque je perdis ma mère ; mon père dut la remplacer. Les soins de son ménage et les travaux qui l'appelaient aux champs l'y contraignirent. Catherine Durand était le nom de cette femme. Elle me prit en haine moi et ma marraine, Germaine Laroche , mère de ma mère. Les maux qui accom-

pagnèrent toute ma vie commencèrent dès l'entrée de ma marâtre à la maison.

Nous étions bien pauvres ; elle n'était point faite pour améliorer notre position. Un jour que mon père était aux champs, elle maltraitait ma marraine. Par mes cris d'enfant , je semblais vouloir la défendre ; je fus lancée par elle contre le mur de la chaumière. De là cette blessure que je reçus à la main droite et dont je restai infirme , ne sachant me plaindre que par mes cris. Ma marraine , presque aveugle et infirme , ne s'aperçut pas de la fracture que j'avais reçue. Si elle ne s'en aperçut , qui aurait pu s'en apercevoir ? Elle seule m'aimait à la maison. De là, faute de soin, vint la perclusion de ma main.

A quatre ans , on me commit la garde d'un troupeau. Je ne le quittais le soir qu'après le coucher du soleil , l'ayant pris le matin avant l'aube.

Mais déjà ma bonne marraine m'avait appris à

glorifier Dieu dans mes plus petites actions. Je m'en acquittais en priant ma mère de lui apporter mes souffrances. Je souffrais tant ! La faim, le froid en hiver, la chaleur en été, étaient mon partage. Je n'avais pas, comme les autres enfants, les soins attentifs d'une mère pour me protéger contre l'intempérie des saisons.

Lorsque, plus avancée en âge, je m'approchais des autres enfants, j'en étais bien mal reçue, car déjà les plaies qui entouraient mon cou commençaient à paraître, et les mères, impitoyables pour la pauvre orpheline, leur avaient défendu de s'approcher de moi, de peur de la contagion, et ils me recevaient par des injures ou des pierres. Je pris donc le parti de les fuir à mon tour, et, dans ma solitude, je pleurais et je priais ma mère de ne pas m'abandonner. Je sentais qu'elle devait être près de moi, et c'était elle qui me donnait le courage de souffrir sans murmurer,

CHAPITRE II

Séance du 28 juin 1864

A six ans, je fis ma première entrée dans l'église paroissiale. Une nouvelle douleur m'y conduisait : ma marraine avait été retirée par Dieu de ses souffrances. Je ressentis alors, quoique bien jeune, la plus grande peine que j'aie jamais éprouvée. Cependant l'église devint dès ce moment le lieu où je devais recevoir le plus de consolations. Au milieu de mes larmes, j'aperçus une image de la Mère de Jésus ; elle me sembla si belle et si bonne

que je crus voir en elle la confidente qui ne me repousserait pas, et je lui promis dans mon cœur de venir la visiter souvent.

Tout fut changé depuis lors chez moi ; le lit que je partageais avec ma grand'mère me fut refusé, et je dus demander à mes pauvres moutons l'hospitalité. Je partageais donc avec eux l'étable, couchée sur un peu de paille et enveloppée d'une mauvaise couverture. Je devais rester là jusqu'à la fin de mes jours.

Ne pouvant avoir d'autre compagnie que les mendiants de la commune, puisque tout le monde me fuyait, je cherchais à les attirer en partageant avec eux le pain que je recevais chichement de ma marâtre. Les uns avaient compassion de moi, les autres prenaient ce que je leur offrais et s'enfuyaient. On eut dit qu'autour de moi l'on respirait un air malsain, tant chacun s'empressait de me fuir. L'un des pauvres que je secourais de mon mieux

